

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE EN UNION DES COMORES

Informations générales

Nom officiel du pays : Union des Comores

Capitale : Moroni

Population : 750.000 (Gentilé : Comoriens)

Langue officielle : Français – Autre(s) langue(s) : Arabe, Comorien

Membre du dispositif « Centres pour les études en France » depuis le 01/09/2013

Le système d'enseignement secondaire

Il existe 2 filières dans l'enseignement secondaire permettant l'accès à l'enseignement supérieur en Union des Comores :

-Une **filière générale** constituée de 4 mentions : A1 (bac littéraire option mathématiques), A4 (bac littéraire), A2 (filière Arabe), D (bac scientifique option littéraire), C (bac scientifique), G (bac économie-gestion). La scolarité s'effectue en **3 années**.

-Une **filière technique** composée en 2 mentions : Sciences et techniques industrielles (STI) et Sciences et techniques de construction (STC). La scolarité s'effectue en **3 années**

L'enseignement se fait en français. La fin des études secondaires est sanctionnée par un diplôme appelé le Baccalauréat. Les candidats à cet examen le passent en général à l'âge de 18 ans. Le système de notation se fait sur 20 points. Le baccalauréat permet d'avoir accès à l'Université des Comores. Toutefois des concours d'entrée sont organisés pour accéder à certains instituts et écoles : Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.), Institut de Formation des Enseignants et de Recherche en Education (I.F.E.R.E.), Ecole de Médecine et Santé Publique.

En 2013, on compte 162 établissements d'enseignement secondaire (publics/privés). Les épreuves du bac ont concerné 13 260 candidats inscrits (13 201 présents), parmi lesquels 729 ont été admis au 1^{er} groupe d'épreuves et moins de 2 100 au 2^{ème} groupe. Le taux de réussite global à ce diplôme est de 21,2% en 2013, contre 28,2% l'année dernière (avec moins de 5,5% de réussite au premier groupe, contre 7% l'année dernière, et un taux proche de 100% pour le 2nd groupe).

Panorama général de l'enseignement supérieur en Union des Comores

Le réseau des établissements d'enseignement supérieur

On compte en Union des Comores 15 établissements d'enseignement supérieur, dont :

-10 établissements publics relevant tous de l'Université des Comores (si on regroupe les départements par composantes) :

- Faculté de droit et de Sciences Economiques ;
- Faculté des Lettres et des Sciences Humaines ;
- Faculté Imam Chafiou ;
- Faculté des sciences et techniques ;
- Institut Universitaire de Technologie ;
- Institut de Formations des Enseignants et de Recherche en Education ;
- Ecole de Médecine et de Santé Publique ;
- Site de Patsy (antenne de l'Université des Comores) ;
- Centre Universitaire de Formation Professionnelle ;
- Université Des Comores (Mohéli).

- 5 établissements privés, situés pour l'ensemble à Moroni (Grande Comore) :

- Ecole Supérieure de Management ;
- Ecole Supérieure de Technologie ;
- Institut Supérieur Polytechnique ;
- Fondation Tybiane ;
- Ecole de Management et Commerce.

L'accès à l'enseignement supérieur

L'accès à l'enseignement supérieur se fait en général sur présentation du diplôme de fin d'études secondaires.

Les types de cycle

Le système universitaire en Union des Comores s'efforce de se rapprocher du système LMD. Il existe des cycles courts (en 2 ans) comme :

- l'Ecole de Médecine et de Santé Publique et ses 2 mentions : IDE (Soins Infirmiers) /SDE (Soins Obstétriques),

- l'Institut de Formation des Instituteurs qui prépare le DIFOSI (Diplômes de Formations Supérieures des Instituteurs)

- les Diplômes universitaires de technologie de l'Institut Universitaire de Technologie.

Les diplômes de l'enseignement supérieur

Les principaux diplômes préparés aux Comores sont :

- la Licence 2 / Bac +1 nécessaire

- la Licence 3 / Bac +2 nécessaire

- le Master 1 / Bac +3 nécessaire

- le Master 2 / Bac +4 nécessaire

La mobilité étudiante de l'Union des Comores vers la France

La mobilité des étudiants n'a cessé de croître (17,1% entre 2006 et 2010). La France a accueilli **1 929 étudiants comoriens inscrits dans des filières d'enseignement supérieur en France en 2011-2012** dont près de 90% inscrits en université (viennent ensuite Madagascar, le Maroc, la Malaisie et l'Espagne).

-Nombre total d'inscrits en stock dans les EES français : 1 442 en 2009-2010, 1 633 (2010-2011), 1 726 (2011-2012). Tendence à la hausse de 20% entre la période 2009-2012.

-Principaux domaines d'études visés : Droit, Économie/Gestion, Sciences Humaines.

-Evolution de la mobilité vers la France : En 2009, 209 visas ont été délivrés, en 2010, 244 visas délivrés, en 2011, 227 visas délivrés et en 2013, 203 visas délivrés.

Autre :

-Principales destinations à l'étranger pour études : France, Madagascar, Maroc, Malaisie, Espagne.

Les principaux programmes de bourses entre l'Union des Comores et la France

Il n'existe pas de programmes de bourses entre l'Union des Comores et la France actuellement.

Coopération existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

A) français :

Des accords de coopération ont été mis en place avec les établissements français suivants :

- Convention de partenariat entre l'Université des Comores (UDC) et l'Université de Sud Toulon (USTV) ;
- Convention de partenariat entre l'UDC avec l'Université de Poitiers ;
- Protocole spécifique entre la Faculté des sciences et techniques des Comores et la Faculté des Sciences fondamentales et appliquées de Poitiers ;
- Protocole spécifique entre l'UDC (IFERE) et l'IUFM de Poitiers ;
- Convention de partenariat entre l'UDC et l'Université de la Réunion ;
- Convention de partenariat entre l'UDC et l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II) ;
- Convention de partenariat entre l'UDC et l'Université de Perpignan Via DOMITA ;
- Convention de partenariat entre l'UDC et l'Institut des Sciences Diplomatiques de Marseille ;
- Convention de partenariat entre l'UDC et l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle ;
- Convention de partenariat entre l'UDC et l'INALCO ;
- Convention de partenariat entre l'UDC et Lille ;
- Convention de partenariat entre l'UDC et l'Université des Sciences Humaines et Sociales de Lille III ;
- Convention de partenariat entre l'UDC et le Museum National d'Histoire Naturel (MNHN).

La France reste un partenaire privilégié de l'Université des Comores, qui souhaite que cette dernière l'accompagne dans son projet 2010/2014.

B) d'autres pays, notamment européens

Pas de coopération avec d'autres établissements européens mais 13 accords de coopération avec des universités d'Afrique et Océan Indien (Madagascar, Tanzanie, Egypte, Lybie, etc.). A l'exception de Madagascar, ces accords de coopération ne

gènèrent, à l'heure actuelle, que très peu d'actions concrètes mises à part quelques missions d'enseignement et/ou d'encadrement et la construction d'une bibliothèque.

Autres informations sur l'enseignement en Union des Comores

Le déroulement des études supérieures en Union des Comores n'est globalement pas satisfaisant. L'Université des Comores est une jeune université qui accueille 80% des bacheliers et qui est en pleine croissance.

On note des éléments de satisfaction durant la période 2003/2006-2007 c'est-à-dire lors du départ de l'ouverture de l'Université. Depuis, elle n'a pas encore mis en place les mécanismes de gouvernance qui doivent lui permettre de faire évoluer son offre de formation et d'en assurer la qualité c'est-à-dire un conseil d'études qui permettrait de réellement faire évoluer l'offre de formation et les plaquettes qui n'ont subi aucune modification depuis le départ. On a donc un manque de dynamisme de ce côté et par ailleurs, le manque d'informations ainsi que le manque d'explications des parcours ne favorisent en aucun cas le travail d'orientation en faveur des étudiants.

Enfin, le fonctionnement de l'enseignement supérieur en Union des Comores reste précaire puisque on observe que les cours sont non assurés, les mouvements de grèves sont fréquents et l'absentéisme des professeurs se trouve relativement fort.

Pour plus d'informations

Lien vers le site CampusFrance du pays : www.comores.campusfrance@gmail.com

Contact :

Mme Mélanie ORTIGUE-MOUNOU, Responsable Espace Campus France

Mme Nathalie BELROSE, Chargée de mission Orientation/Documentation

Espace CampusFrance en Union des Comores BP 6409, Moroni - Union des Comores

Courriel : comores.campusfrance@gmail.com

Tél : 00.269.773.87.68

M. David ANDREVON, Attaché de Coopération et d'action culturelle au SCAC de l'Ambassade de France à Moroni,

Courriel : david.andrevon@diplomatie.gouv.fr

Tél : 00.269.773.87.68

Mme Masséande ALLAOUI, Directrice des relations internationales de l'Université des Comores

Tél : 00.229.773.42.27/773.42.43/773.90.73

Courriel : mallaoui1@yahoo.fr

Site web: www.univ-comores.km

Date de création de la fiche :11/2013